Candidater en Licence Pro Aménagement Paysager en enseignement à distance

Formation en 12 mois : rentrez en septembre pour un an de Licence

Vous pouvez entrer directement en Licence (L3) pour 12 mois, car vous êtes titulaire d'un diplôme délivrant 120 crédits ECTS (ou une validation des études par la commission UA pour une équivalence 120 crédits ECTS) ET vous possédez les compétences techniques en paysage nécessaires.
A noter : la prochaine rentrée est en septembre

Formation en 18 à 24 mois: acquérez les bases techniques avant d'entrer en Licence

Vous êtes titulaire d'un diplôme délivrant 120 crédits ECTS (ou une équivalence délivrée par la commission UA) mais vous ne possédez pas les compétences techniques en paysage nécessaires.
Grâce à des apprentissages à partir de modules, travaux et sessions communes avec le programme BTS AP, obtenez les compétences techniques indispensables en paysage, durant 6 mois à un an, avant d'entrer en Licence en septembre.

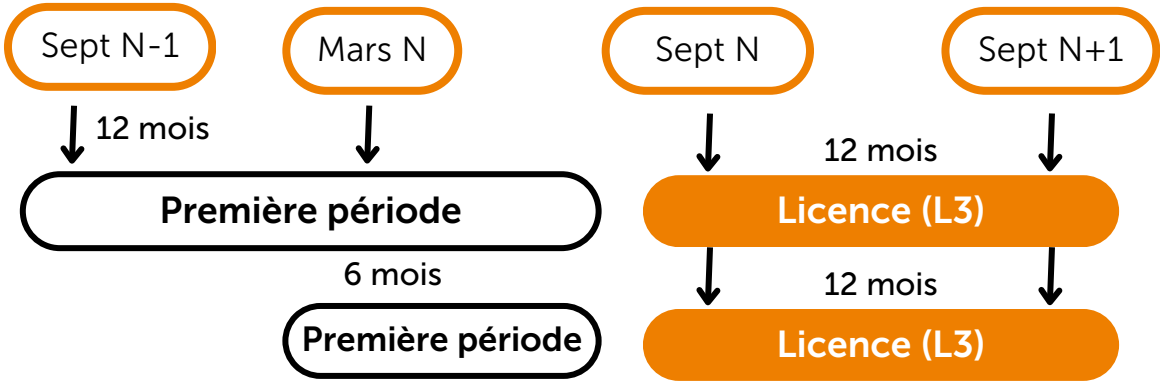

Formation avec obtention préalable du BTS : validez un BTS AP avant d'entrer en Licence

Vous avez pour l'instant uniquement le Bac ou un diplôme supérieur mais ne vous permettant pas d'accéder directement en Licence.
Vous pouvez valider un BTS AP à distance à l 'ESA avant de poursuivre en licence.
A partir du bac, la réalisation d'un BTS AP se fait en 2 ans, avec examen final à la fin de la deuxième année pour l'obtention du diplôme BTS.

Cas particuliers : Consultez les différents cursus proposés pour valider un BTS AP selon votre profil.

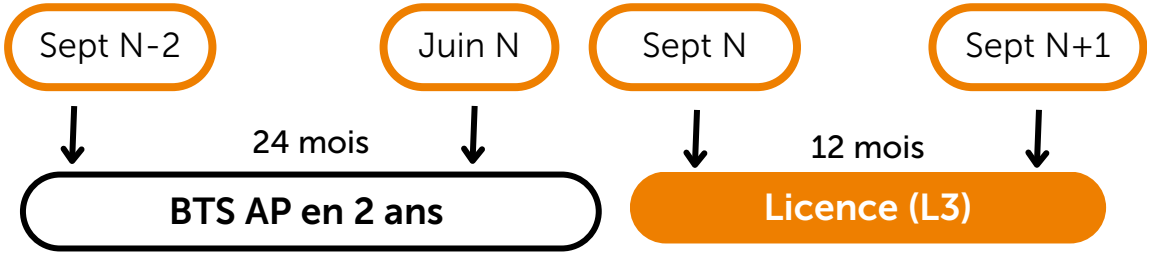

Candidater en Licence Pro Aménagement Paysager en enseignement à distance

Bac

Besoin d'acquérir un diplôme d'accès à la Licence

Formation en 36 mois avec BTS AP

Obtention d'un BTS AP en 2 ans
avant l'entrée en Licence en sept N.

Sept N-2 → **BTS AP en 2 ans**

Juin N → **BTS AP en 2 ans**

Sept N → **Licence (L3)**

Sept N+1 → **Licence (L3)**

Diplôme délivrant 120 crédits ECTS (ou une validation des études par la commission UA pour une équivalence 120 crédits ECTS)

BTS AP

Autre diplôme avec expérience en paysage

Accès direct en Licence

Formation en 12 mois

Entrée directe en Licence

Sept N → **Licence (L3)**

Sept N+1 → **Licence (L3)**

Sans expérience en paysage

Besoin d'acquérir un bagage technique en paysage avant la Licence

Formation en 18 à 24 mois

Première période de 6 mois (mars N) à un an (septembre N-1) avant l'entrée en Licence en sept N.

Sept N-1 → **Première période**

Mars N → **Première période**

Sept N → **Licence (L3)**

Sept N+1 → **Licence (L3)**